

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

MINISTÈRE DE LA DÉFENSE



## LETTRE DE FELICITATIONS

Ordre Général n°24

**Le Général François LECOINTRE**  
commandant la mission européenne d'entraînement au Mali

*vu le code de la défense, notamment son article D.4137-7 relatif aux récompenses*

**félicite**

**La 2<sup>ème</sup> compagnie**  
**du 2<sup>ème</sup> Régiment d'infanterie de marine – Auvours.**

**pour le motif suivant :**

*« Engagé en République du Mali de mars à juillet 2013, en tant que compagnie de Force Protection de la mission d'entraînement de l'Union européenne déployée dans le cadre du projet de restructuration de l'armée malienne a fait preuve de remarquables qualités militaires et professionnelles.*

*Dès son retour du Tchad dans le cadre de l'alerte Guépard, pour assurer la défense des emprises des éléments français, la 2<sup>ème</sup> compagnie du 2<sup>ème</sup> régiment d'infanterie de Marine a été mise en alerte pour être engagée au Mali le mois suivant. Renforcée par la section de reconnaissance régimentaire de la compagnie d'éclairage et d'appui, malgré un préavis réduit, a mené une préparation intense et rigoureuse. Après une mise en place au Sénégal pour percevoir ses véhicules, s'est redéployée par la route en trois jours pour rallier Koulikoro depuis Dakar, en autonomie complète.*

*Suite aux différentes reconnaissances menées en amont par la section d'aide à l'engagement débarqué du régiment, la compagnie a été immédiatement engagée afin de mettre en place la défense du site de Koulikoro, remplissant ses missions quelques soient les conditions.*

*Afin de répondre aux multiples demandes requises pour la protection des équipes de formateurs européens, a su faire preuve de réactivité et de flexibilité à tout instant en s'appuyant sur le professionnalisme des hommes qui la composent.*

*Dans la pure tradition des troupes de marine, la compagnie a su parfaitement intégrer une section de la légion espagnole ainsi qu'une équipe de déminage polonaise, en parvenant à créer une réelle cohésion tout au long de la mission, en constituant une unité multinationale efficace et performante.*

*Par ses qualités exemplaires, son professionnalisme et son sens élevé du devoir, a indéniablement contribué au succès de la mission européenne d'entraînement au Mali. Mérite tout particulièrement d'être félicitée ».*

Fait à Bamako, le 25 juin 2013.

